

47

Lot-et-Garonne

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

UN PROJET POUR MON VILLAGE ?

Cycle de formations
pour les élu(e)s

1^{er} semestre 2023

"**Ménager mon centre-bourg**" est l'axe choisi par les équipes du CAUE47 à travers leurs formations, pour vous aider à appréhender les enjeux de l'aménagement de votre commune : conduire un projet d'aménagement ou un projet de réhabilitation-rénovation énergétique, mener une concertation pour associer les habitants au devenir de votre village.

CYCLE #Ménager mon centre-bourg

FORMATION : Un projet global pour le centre-bourg

La formation vise à développer une culture du projet global pour favoriser la redynamisation des centres-bourgs. Elle donne les clefs méthodologiques pour conduire une démarche de projet global sur votre commune.

Date & lieu

DAMAZAN – Salle du conseil municipal
9H-12H30 (3h30)

JEUDI 15 JUN 2023

80 € communes adhérentes
120 € non adhérentes

Intervenants

Témoignages de communes

Coordonnatrices



ROSEMARIE DUCROCQ

Architecte, chargée d'étude
et médiation

NATHALIE HÉRARD,

Architecte Urbaniste
Directrice

OBJECTIFS

- **Identifier les enjeux** de la revitalisation et les leviers d'actions de l'élu pour dynamiser son bourg ;
- **Comprendre les dimensions** du projet de revitalisation (globalité, transversalité et phasage dans le temps) et **les étapes** de la mise en œuvre d'une stratégie globale ;
- **Pouvoir commander** une étude stratégique globale avec une étape opérationnelle ;
- **Saisir les bénéfices** d'une démarche concertée.

CONTENU

Apports théoriques

- Appréhender le contenu d'un projet global
- Panorama des types de projet global. (plan de référence, étude programmatique) : grille contexte/ intérêts ;
- Conduire un projet global : étapes, cadre de la concertation, commander une étude ;
- Concevoir le projet avec les habitants.

Études de cas

- Témoignage croisé de 2 communes ayant conduit un projet global.



20 PARTICIPANTS MAXIMUM/FORMATION

Participation uniquement sur inscription auprès du CAUE (cf bulletin ci-joint).

Le CAUE dispose d'un agrément régional de formation. L'inscription est individuelle et nominative et ne peut être partagée entre plusieurs participants. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un module en cas d'inscriptions insuffisantes.